news.belgium

28 avr 2023 -16:42

Appartient à Conseil des ministres du 28 avril 2023

Définition des principes pour l'attribution de concessions pour des parcs éoliens offshore

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a marqué son accord sur une note relative aux principes généraux entourant l'appel d'offres relatif à la zone Princesse Elisabeth.

Le gouvernement fédéral lancera une procédure de mise en concurrence (appel d'offres) pour l'attribution de concessions domaniales pour la construction et l'exploitation d'éoliennes offshore destinées à la production d'électricité dans la zone Princesse Elisabeth (ZPE), dans la partie belge de la mer du Nord.

Pour la Belgique, le développement de la ZPE représente une quantité importante d'énergie renouvelable supplémentaire sur le réseau, d'importantes économies supplémentaires de CO2 et de nombreux avantages sociétaux, sociaux, économiques et climatiques.

Le Conseil des ministres marque son accord sur les principes entourant l'appel d'offres de la ZPE. Ceux-ci reposent sur une séries de critères qui doivent assurer les plus grands gains possibles en matière de bienêtre social :

- garantir l'injection la plus élevée possible d'énergie renouvelable dans le réseau belge
- réduire les risques pour les investisseurs afin que l'énergie éolienne puisse être produite au plus bas coût possible
- garantir le prix de l'énergie le plus bas possible pour tous les consommateurs belges avec la possibilité de conclure des PPA à prix fixe pour notre industrie et nos citoyens
- permettre la participation des citoyens
- développer davantage l'expertise de la Belgique dans le domaine de l'offshore et rendre l'énergie offshore plus durable en se concentrant sur l'innovation et l'expérience
- éviter les bénéfices exceptionnels

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe



news.belgium

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie Tour des Finances Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage 1000 Bruxelles Belgique +32 2 277 70 29 info@vanderstraeten.belgium.be StéphanieMaquoi Porte-parole (FR) +32 478 69 57 84 stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir Porte-parole (NL) +32 473 62 65 48 jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be

